

Bourse Journaliste de presse écrite

FONDATION JEAN-LUC LAGARDERE

Dépôt des dossiers de candidature jusqu'au 14 juin 2026 à 23h59

Présentation du dispositif

Récompenser un jeune journaliste indépendant désireux d'effectuer en France ou à l'étranger un grand reportage de presse écrite ayant un caractère social, économique, politique ou culturel.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Le candidat doit être un jeune journaliste indépendant désireux d'effectuer en France ou à l'étranger un grand reportage de presse écrite ayant un caractère social, économique, politique ou culturel.

— Critères d'éligibilité

Le candidat doit remplir les conditions suivantes :

- avoir au 31 décembre 2026, 30 ans maximum,
- être francophone : les candidats ne doivent pas nécessairement avoir la nationalité d'un pays francophone mais doivent être en mesure de présenter leur projet en français, à l'écrit (et à l'oral, s'ils sont sélectionnés pour passer devant le jury),
- avoir écrit en français au moins 2 reportages et/ou enquêtes d'au moins 5 000 signes publiés dans la presse écrite et/ou sur Internet,
- exercer la profession de journaliste à titre indépendant.

Chaque Candidat ne peut présenter qu'un seul projet.

Un projet déjà présenté à la bourse Journaliste de presse écrite et non retenu peut être représenté, à condition d'avoir évolué de manière significative et de comporter de nouveaux éléments.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le montant de la bourse Auteur de podcast est de 10 000 €.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Au près de quel organisme

Pour le dépôt en ligne du dossier de candidature, les candidats devront tout d'abord compléter en ligne [un formulaire de candidature](#) et signaler leur pleine et entière connaissance et acceptation du règlement, puis fournir les éléments suivants rédigés en français, sous forme d'un fichier informatique unique à joindre, de préférence au format PDF.

— Éléments à prévoir

Le dossier de candidature doit comporter les documents suivants

Présentation du ou des candidat(s) :

- curriculum vitæ,
- la lettre de motivation du candidat.

Présentation du projet de grand reportage :

- descriptif du projet de grand reportage (cinq pages maximum) détaillant le sujet, l'angle choisi et l'intention de l'auteur,
- éléments de pré-enquête et d'organisation du grand reportage,
- budget prévisionnel du projet de grand reportage financé par la bourse en cas d'obtention.

Précédents travaux : copies des reportages et/ou enquêtes publiés (lien et/ou capture d'écran si reportage sur internet). Ces documents doivent être lisibles et complets. Si le Candidat fournit un lien vers un article, celui-ci ne doit pas nécessiter d'être abonné au média.

Autres pièces administratives obligatoires :

- fiche de participation signée,
- charte du Lauréat signée,
- photocopie d'une pièce d'identité (recto et verso si carte d'identité),
- attestation sur l'honneur d'exercice de la profession à titre indépendant.

Critères complémentaires

- Publics visés par le dispositif
 - > Jeune

Organisme

FONDATION JEAN-LUC LAGARDERE

- Immeuble Monceau
42, rue Washington
75408 PARIS Cedex 08
Téléphone : 01 40 69 16 82
E-mail : fondjll@lagardere.fr
Web : www.fondation-jeanluclagardere.com

Liens

- [Règlement + Charte + fiche de participation](#)